



LES COÛTS

Coût pédagogique (H.T.) :

€

LES MODALITES DE FINANCEMENT

Le cadre légal =
15€ HT par heure et par stagiaire
40 heures maxi

LES MODALITES DE PAIEMENT

Souhaite qu'OCAPAT règle directement l'organisme de formation cité ci-dessus et ce à hauteur de l'engagement accepté par OCAPAT :

Oui

Non

LES PIECES JUSTIFICATIVES (A JOINDRE OBLIGATOIREMENT A VOTRE DEMANDE DE PRISE EN CHARGE)

- **La présente demande de prise en charge complétée et signée**
- **La copie de la convention de formation signée par l'employeur et l'organisme de formation**

LA VALIDATION

Fait le : A :

Signature et cachet de l'entreprise (obligatoire) :

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements fournis sur la présente demande

Les informations nominatives, financières et pédagogiques contenues dans le présent document sont exclusivement exploitées par OCAPAT. En application de loi informatique et liberté du 6 janvier 1978 modifiée, vous pouvez exercer vos droits d'accès et de rectification auprès d'OCAPAT par voie postale ou à dpd@ocapiat.fr et vous référer aux mentions légales et politique de confidentialité d'OCAPAT disponibles sur www.ocapiat.fr

Depuis le 1er avril 2019 (arrêté du 29 mars 2019), OCAPAT est agréé Opérateur de compétences par le ministère du travail. Coordonnées de votre direction régionale OCAPAT : sur www.ocapiat.fr

Coordonnées du siège social : 153 rue de la Pompe CS60742 75179 Paris Cedex 16

N° SIRET : 844 752 006 00016 - Code APE : 9499Z- N° TVA intracommunautaire : FR80844752006